



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

---

**Rapport de la session d'été 2018**  
**du Bureau des droits étudiants**  
**Caucus des associations étudiantes**  
*Présenté lors du caucus du 19 octobre 2018*

---

**Session d'été 2018**

**Recherche, analyse et rédaction :**

Anne Leclerc, Coordonnatrice

**Sous la direction de :**

Alexa-Maude Raymond, Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

**Correction :**

Catherine Leclerc, Adjointe administrative

---

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a 35 ans d'existence. Elle représente 88 associations étudiantes et plus de 30 000 étudiantes et étudiants de premier cycle de l'Université Laval.

La CADEUL a pour mission de représenter les étudiantes, les étudiants et les associations d'étudiantes et d'étudiants membres afin de promouvoir et de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment en matière pédagogique, culturelle, économique, politique et sociale, ainsi qu'envers l'administration universitaire.

Par ailleurs, la CADEUL encourage ses membres à s'impliquer dans leur milieu, à stimuler leur potentiel et à mettre de l'avant leur vision collective, notamment :

- en créant des liens entre les associations et en favorisant la communication avec les étudiantes et les étudiants;
  - en développant des outils pour les aider à réaliser leurs ambitions;
  - en les aidant à être des leaders dans leur milieu;
  - en offrant des services adaptés à leurs besoins;
  - en défendant leurs intérêts.
- 

**Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)**

Bureau 2265, pavillon Maurice-Pollack, Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418.656.7931 – Télécopieur : 418.656.3328 – Courriel :

cadeul@cadeul.ulaval.ca

Site Internet : <http://www.cadeul.com/>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Statistiques et pistes d'explication</b> .....	<b>4</b>
1.1. Statistiques électroniques .....	4
1.2. Motifs de consultation .....	4
1.3. Provenance facultaire .....	4
<b>ANNEXE</b> .....	<b>5</b>

## **1. Statistiques et pistes d'explication**

La session d'été 2018 s'est étendue du 7 mai au 31 août 2018, ce qui correspond à la période étudiée dans le présent rapport, au cours de laquelle le Bureau des droits étudiants a enregistré 111 consultations, ce qui équivaut à la moyenne estivale enregistrée depuis les deux derniers étés.

### **1.1. Statistiques électroniques**

Le nombre de personnes ayant « aimé » la page Facebook du BDE est passé de 1689 (à l'hiver 2018) à 1795 personnes. Il s'agit donc d'une augmentation de 104 personnes.

### **1.2. Motifs de consultation**

Les motifs de consultations ont été variés au cours de la session d'été. Tel que le montre le *graphique 1*, le sujet le plus souvent abordé par les étudiantes et les étudiants est l'évaluation des apprentissages (41% des consultations). Parmi les enjeux liés à cette catégorie, ce sont les questions relatives aux modalités d'évaluation qui ont été les plus fréquentes (*graphique 2*).

Pour la période étudiée, le cheminement académique constitue à 23%, le second sujet le plus souvent abordé lors des consultations (*graphique 3*). Au sein de cette catégorie, les situations relatives à l'exclusion de programme ont représenté la majorité des consultations des étudiantes et des étudiants.

En troisième lieu, ce sont les interrogations quant aux droits de la personne qui ont marqué nos consultations (*graphique 4*). Les questions concernant le *Règlement disciplinaire* ont été les plus fréquentes parmi cette catégorie, surtout celles traitant des infractions relatives aux études.

Finalement, nous avons enregistré quelques consultations en matière d'encadrement pédagogique (*graphique 5*). À ce sujet, les questions à propos de l'enseignement ont été les plus nombreuses.

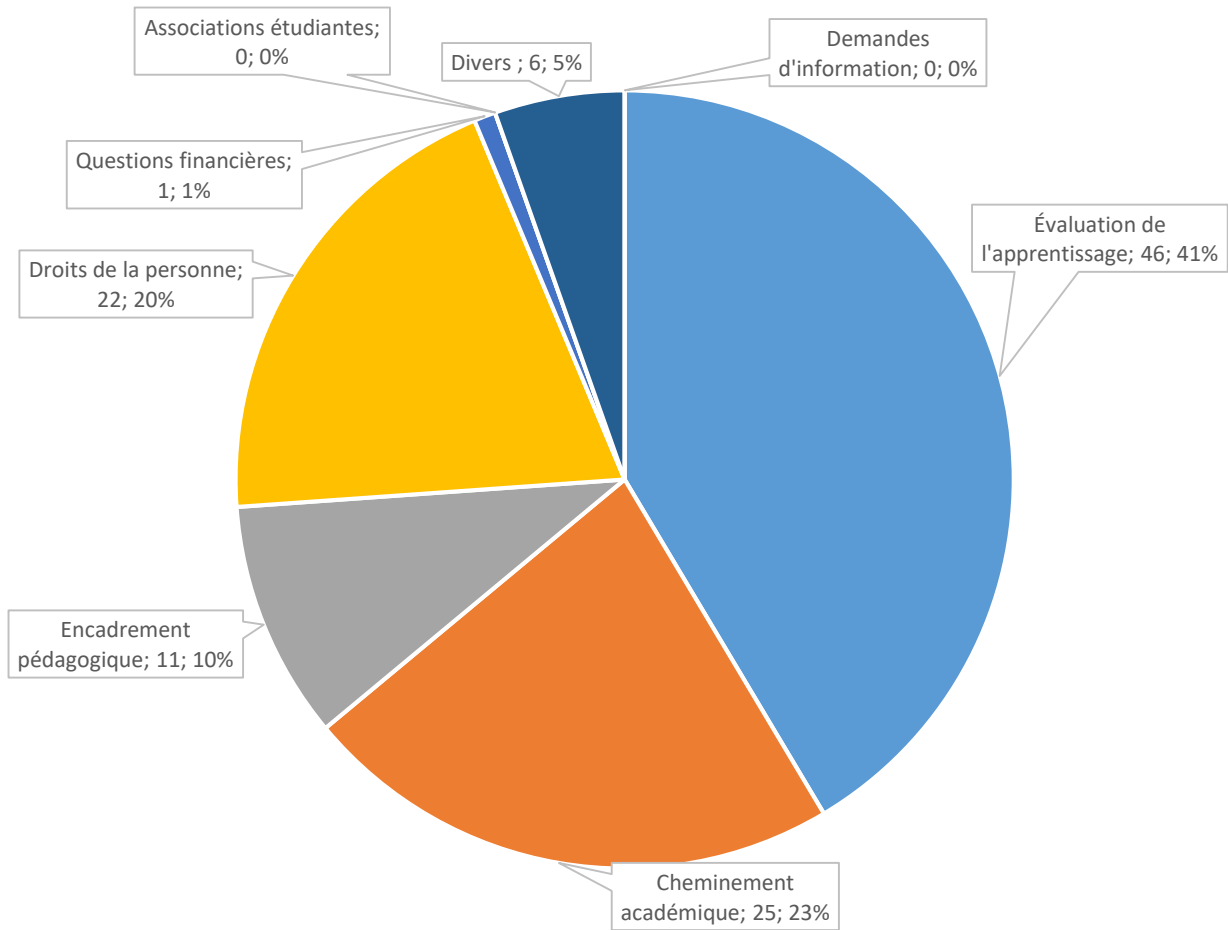
### **1.3. Provenance facultaire**

La provenance facultaire des personnes ayant consulté le BDE au cours de la session d'été 2017 correspond sensiblement à la répartition de la population étudiante (*graphique 6*). En ce sens, les Facultés des sciences sociales et de sciences et génie ont enregistré une majorité de consultations.

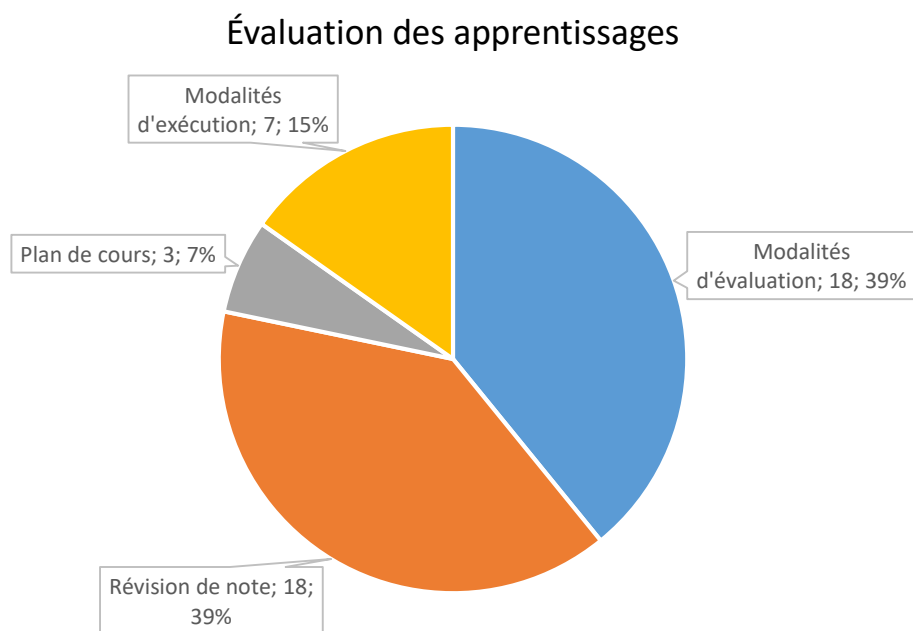
## ANNEXE

Graphique 1

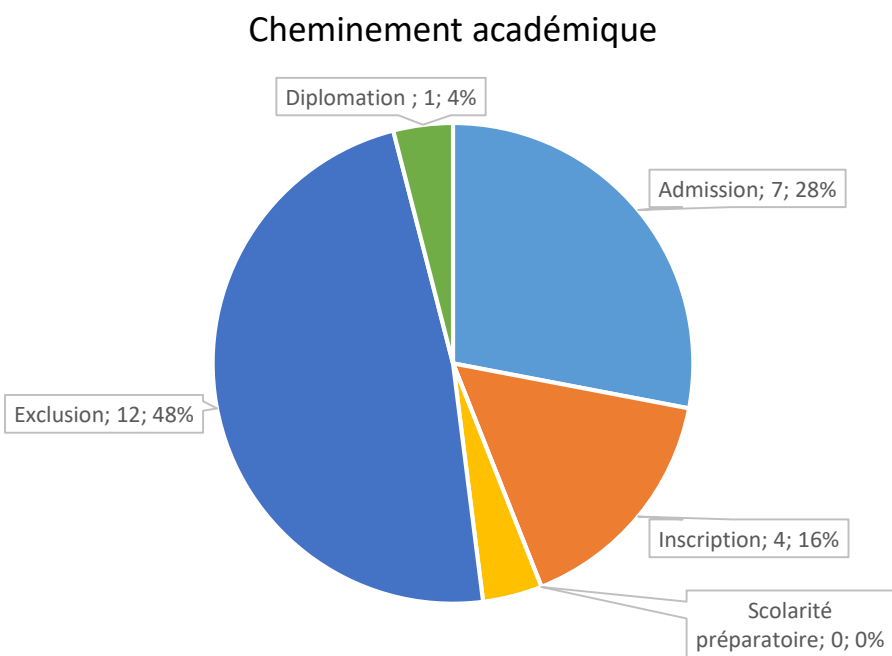
### Motifs de consultation



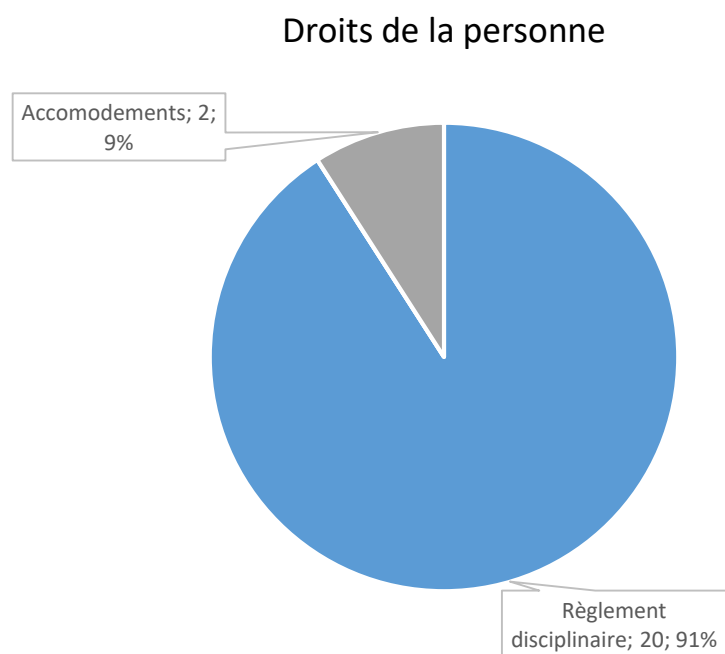
Graphique 2



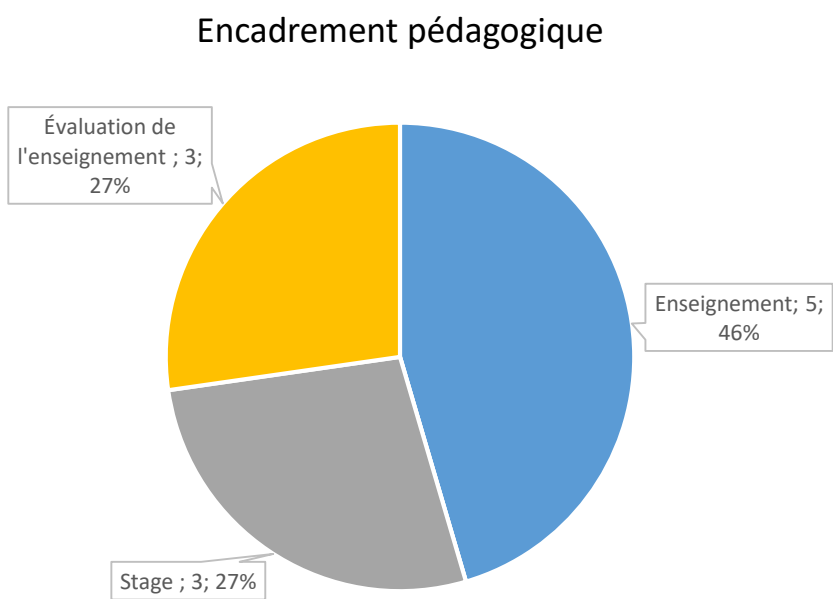
Graphique 3



Graphique 4



Graphique 5



Graphique 6

### Provenance facultaire

